

Résumé de l'évaluation du Bureau des partenariats avec les Autochtones – Ouest

Objectif de l'évaluation :

L'évaluation portait sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacé du BPA – Ouest (2014-2015 à 2017-2018).

Description du programme :

Le Bureau des partenariats avec les Autochtones – Ouest (BPA-Ouest) de RNCan a été mis en place compte tenu des possibilités économiques liées aux grands projets d'infrastructure pétrolière et gazière proposés dans les provinces de l'Ouest. Les rôles et responsabilités du BPA-Ouest ne comprenaient pas les consultations propres à chaque projet (p. ex., les projets sur le gaz naturel liquéfié, ou les projets d'expansion de pipeline), qui relevaient d'autres organismes fédéraux, comme le Bureau de gestion des grands projets (BGGP).

Le BPA-Ouest est l'une des quatre composantes de l'Initiative sur l'infrastructure énergétique de la côte Ouest. Son rôle consiste à apporter une réponse fédérale coordonnée aux inquiétudes des Autochtones liées aux grands projets énergétiques sur la côte Ouest. Il joue un rôle de gouvernance, de coordination et de mobilisation dans le cadre de l'IECO. Cette initiative vise à garantir que l'engagement du gouvernement fédéral auprès des communautés autochtones aboutit à des mesures et des investissements concrets pour répondre aux priorités des Autochtones, notamment le développement commercial, les compétences et l'emploi, la participation dès les premières étapes et continue et la prise de mesures environnementales.

Budget prévu pour 2014-2018 : 11,6 millions de dollars

Portée de l'évaluation :

Période d'évaluation : 2014-2015 à 2017-2018

Fin de l'évaluation : Septembre 2018

Dépenses du programme : 7 782 163 \$

Méthode : L'évaluation a été menée conformément à la *Politique sur les résultats* du Conseil du Trésor. L'évaluation reposait sur les trois sources de données suivantes : (1) entrevues avec les principaux informateurs; (2) examen des documents; (3) examen des dossiers

Limites : La principale limite de cette évaluation est que seulement une liste partielle des communautés autochtones potentielles a été fournie et certaines d'entre elles ont participé à des entrevues.

Conclusions de l'évaluation :

L'évaluation a démontré que le BPA-Ouest demeurait nécessaire, de même que la mobilisation continue des groupes autochtones, au-delà des consultations propres à un projet en particulier. Grâce à des activités de mobilisation et au soutien des projets, le BPA-Ouest a contribué à établir un climat de confiance et de bonnes relations avec les communautés autochtones ayant divers points de vue sur le développement énergétique.

L'Initiative sur les partenariats stratégiques – énergétique de la côte Ouest (IPS-ECO), administrée par Services aux Autochtones Canada (SAC) et codirigée par SAC et le BPA-Ouest, était une composante essentielle des activités du BPA-Ouest et a permis d'obtenir un financement de 61 M\$ en contributions (S et C) sur cinq ans pour les projets menés par les communautés autochtones. Les projets de l'IPS-ECO ont aidé les communautés autochtones à se préparer et à renforcer leurs capacités en vue des grands projets d'infrastructure mis en œuvre. Les personnes interrogées ont indiqué que certains projets n'auraient en aucun cas été définis ou financés sans le travail du BPA-Ouest.

L'évaluation a permis de cerner certaines inquiétudes exprimées par les personnes interrogées, notamment la confusion sur le rôle du BPA-Ouest et les responsabilités d'autres ministères quant à l'initiative, et la lenteur du processus décisionnel relatif au financement.

Recommandations :

L'évaluation a donné lieu à quatre (4) recommandations et réponses de la direction, qui sont présentées à la page suivante.

Résumé de l'évaluation du Bureau des partenariats avec les Autochtones – Ouest

Recommandation 1 :

Compte tenu de la confusion exprimée par certains intervenants principaux du gouvernement quant au rôle du BPA-Ouest dans un contexte politique et de grands projets en évolution, les rôles et responsabilités du BPA-Ouest devraient être clairement définis et communiqués, en particulier, le rôle joué par d'autres ministères et organismes fédéraux qui travaillent aussi avec les communautés autochtones de la côte Ouest sur des enjeux socio-économiques.



Recommandation acceptée. Le BPA-Ouest communiquera avec RNCAN et les ministères partenaires par l'intermédiaire des mécanismes en place (CIDG, groupe de travail technique et tribunes de coordination de l'IECO) pour réaffirmer les rôles et responsabilités du BPA-Ouest, tels que définis et formulés dans le rapport intermédiaire remis au Président du Conseil du Trésor.

Gestionnaire responsable/secteur : SMA, Secrétariat autochtone et Directeur exécutive principale, BPA – Ouest

Date cible : Le 31 janvier 2019

Recommandation 2 :

Compte tenu des nouvelles responsabilités du BPA-Ouest liées aux comités consultatifs et de surveillance autochtones et au Partenariat de parcours économiques, les rôles et responsabilités du BPA-Ouest devraient être précisés et des obligations de rendre compte et de produire des rapports devraient être mises en place.



Recommandation acceptée. Le BPA-Ouest précisera ses rôles, responsabilités et obligations de rendre compte à la haute direction et produira des rapports sur les activités liées à la phase d'élaboration conjointe des CCSA par rapport aux mandats confiés dans le cadre de l'IECO, des initiatives des CCSA et du Partenariat de parcours économiques.

Gestionnaire responsable/secteur : SMA, Secrétariat autochtone et Directeur exécutive principale, BPA – Ouest

Date cible : Le 31 janvier 2019

Recommandation 3 :

Compte tenu des conclusions tirées sur la lenteur des processus décisionnels relatifs aux S et C, le BPA-Ouest devrait engager une discussion avec d'autres partenaires ministériels pour trouver des solutions d'amélioration du processus, y compris une meilleure communication avec les communautés autochtones.



Recommandation acceptée. Le BPA-Ouest communiquera avec RNCAN et d'autres ministères partenaires pour discuter du processus d'attribution des S et C. Les discussions prendront en compte les commentaires des communautés autochtones pour aider à concevoir les futurs programmes de renforcement des capacités des Autochtones, notamment le renouvellement potentiel du BPA-Ouest.

Gestionnaire responsable/secteur : SMA, Secrétariat autochtone et Directeur exécutive principale, BPA – Ouest

Date cible : Le 28 février 2019

Recommandation 4 :

Compte tenu de l'important travail de mobilisation engagé par le BPA-Ouest, et du travail supplémentaire mené par RNCAN dans ce domaine, un document sur les leçons retenues devrait être élaboré et utilisé pour aider RNCAN et les autres ministères du gouvernement fédéral qui pourraient entreprendre de telles initiatives. Il devrait notamment énumérer les pratiques exemplaires mises au point à partir des activités de mobilisation et de renforcement des capacités des Autochtones.



Recommandation acceptée. Le BPA-Ouest élaborera un document sur les leçons retenues avant la fin du mandat d'origine de l'IECO du BPA-Ouest en 2018-2019. Il présentera les pratiques exemplaires mises au point à partir des activités de mobilisation et de renforcement des capacités des Autochtones. Il visera à diffuser les leçons retenues, au sein de RNCAN par l'intermédiaire du Comité d'intégration des politiques et des sciences (CISP) et auprès d'autres ministères partenaires par l'intermédiaire de mécanismes horizontaux existants comme le BGGP et les conseils fédéraux, afin que ces leçons servent à orienter la conception et la prise en considération des futures initiatives de partenariats avec les Autochtones.

Gestionnaire responsable/secteur : SMA, Secrétariat autochtone et Directeur exécutive principale, BPA – Ouest

Date cible : Le 31 mars 2019